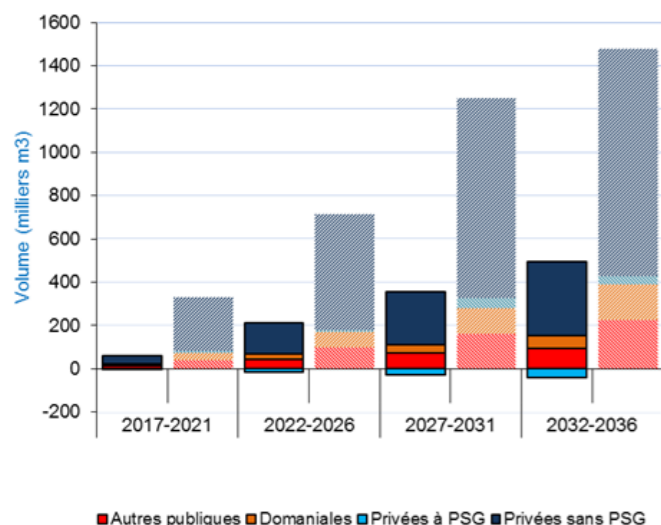


Dans quelles forêts ?

Les deux tiers des disponibilités en bois actuelles se trouvent en forêts privées. Les forêts publiques (domaniales et des collectivités) n'occupent qu'un quart des surfaces forestières mais contribuent proportionnellement plus à la disponibilité en bois. A l'horizon 2036, l'essentiel de la disponibilité supplémentaire proviendrait **des forêts privées sans plan simple de gestion (PSG)**.



Environ 70% de la disponibilité en bois est localisée dans des peuplements considérés comme facilement à moyennement accessibles⁽³⁾. Cependant, la disponibilité supplémentaire en sapin et pin sylvestre est pour un tiers très difficilement accessible.

Quelle utilisation de ces résultats ?

La disponibilité en bois devrait augmenter dans les années à venir en Occitanie. La dynamisation de la gestion telle qu'elle a été simulée permettrait d'augmenter la disponibilité de 1,4 millions m³ d'ici 2036. Sa récolte et sa valorisation sont cependant liées à plusieurs défis que sont le renforcement de la gestion en petite forêt privée ; la mobilisation d'une ressource en partie peu accessible avec des besoins en desserte ou en matériel d'exploitation adapté, la valorisation des gros et très gros bois et l'adéquation entre produits et besoins des marchés.

Associée à une réflexion sur les capacités de transformation de l'outil industriel, l'évaluation des disponibilités futures en bois est un outil qui a contribué à la fixation d'objectifs de récolte à l'échelle régionale. La Commission régionale de la forêt et du bois d'Occitanie s'est ainsi donné comme objectif ambitieux une augmentation de 16% de la récolte régionale dans les 10 ans à venir.

Références

Ces résultats sont issus de l'étude « Disponibilités en bois des forêts d'Occitanie à l'horizon 2036 » réalisée en 2018 par le Pôle ressources forestières et carbone de l'IGN, Direction Nord-Est.

Le rapport d'étude complet est téléchargeable sur

<https://inventaire-forestier.ign.fr>, rubrique « ressources et disponibilités forestières ».

Réalisation



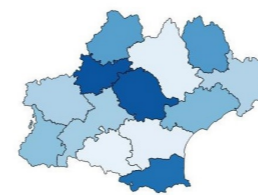
Coordination



Financement



(3) L'accessibilité est évaluée à partir de la pente, la portance et l'aspérité du terrain, la présence d'une voie de desserte et la distance de débardage.



Quelles disponibilités en bois en Occitanie ?

Etat des lieux et projection à l'horizon 2036

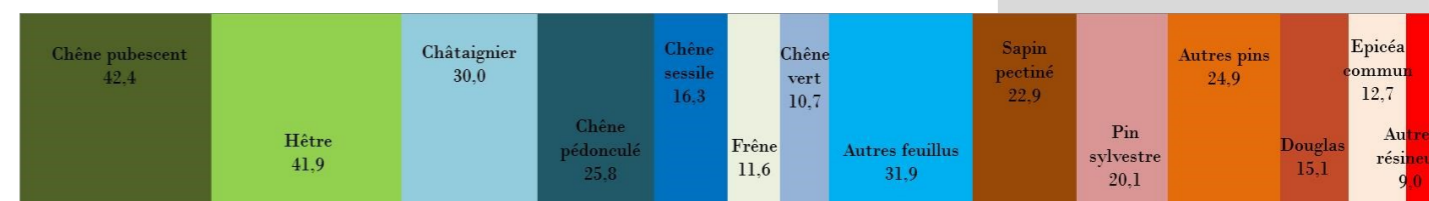
La ressource en bois dans les forêts d'Occitanie

La région Occitanie, avec 2,7 millions d'hectares de formations boisées, présente un taux de boisement de 36 %. En forte progression, cette surface a augmenté d'environ 25 000 ha par an depuis 1980, essentiellement dans les départements de l'arc méditerranéen. Près des trois quarts des forêts appartiennent à des propriétaires privés.

Les forêts d'Occitanie abritent aujourd'hui **316,8 millions de m³ de bois sur pied**⁽¹⁾. Ce volume a augmenté de +79% depuis 1980 et représente en moyenne 130 m³ par hectare. Cependant, la ressource présente une forte diversité, liée à la variabilité des conditions écologiques régionales.

Les **feuillus** constituent 67% du volume sur pied. Le chêne pubescent, le hêtre, les chênes sessile et pédonculé et le châtaignier sont les principales essences. Ce sont souvent des tiges de petit diamètre (la moitié du volume étant constitué de tiges de diamètre inférieur à 30 cm), caractéristiques d'essences présentes sous forme de taillis ou dans des zones avec une fertilité modeste.

Les **résineux** ont vu leur volume sur pied plus que doubler depuis les années 80. La moitié de la ressource est sous forme de bois moyens, mais la part de gros bois et de très gros bois progresse. Le sapin pectiné et le pin sylvestre sont les essences ayant les plus forts volumes sur pied, mais les peuplements de douglas et d'épicéa alimentent à eux seuls les trois quarts de la récolte régionale en bois d'œuvre⁽²⁾.



Volume de bois sur pied par essence en Occitanie (en millions de m³)

L'inventaire forestier national

Les données présentées ici sont issues de l'inventaire forestier national, programme permanent d'inventaire des ressources forestières mis en œuvre sur tout le territoire hexagonal. Concrètement, des agents de l'IGN relèvent, directement sur le terrain, de nombreuses données dendrométriques et écologiques. Ces relevés sont effectués chaque année sur plusieurs milliers de placettes situées tant en forêts privées qu'en forêts publiques. Les mesures prises sur les arbres permettent notamment de calculer les volumes de bois sur pied ainsi que d'estimer la production biologique (l'accroissement des arbres) et les prélèvements (arbres récoltés).

(1) Il s'agit de volume bois fort tige, cf. définitions en page 2
 (2) Source : Enquête annuelle de branche exploitation forestière—MAA 2016

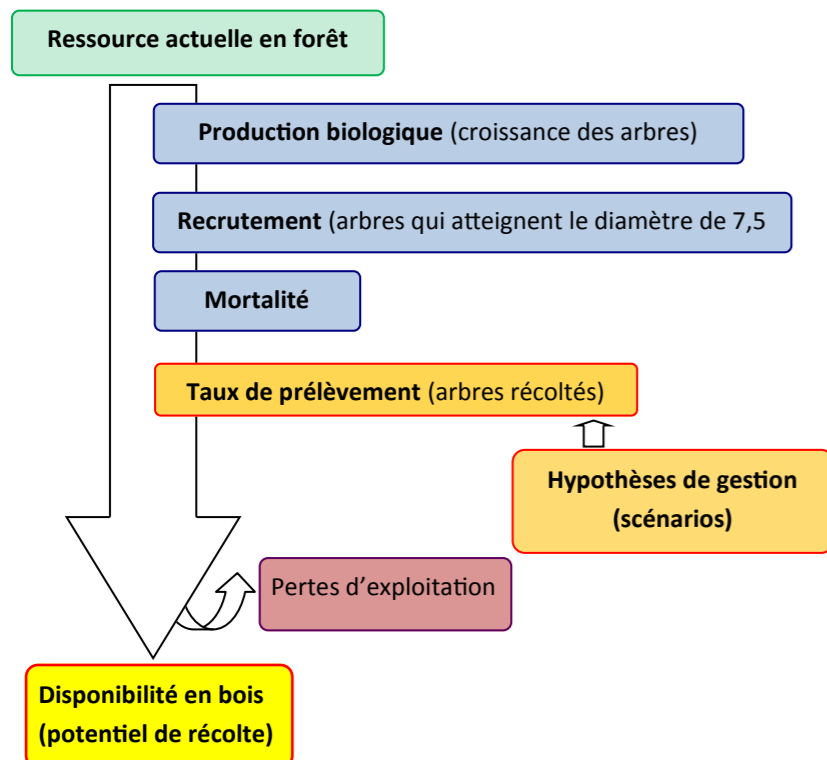
Disponibilité en bois, de quoi parle-t-on ?

Dans le cadre de l'élaboration de leur stratégie régionale en matière de forêt et de bois en Occitanie, les services de l'Etat (Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt) et de la Région ont confié à l'IGN le soin d'évaluer les disponibilités en bois dans la région à l'horizon 2036.

Cela revient à estimer le **volume de bois qui sera potentiellement récoltable** à une date donnée, sur le territoire régional, et qui pourrait ainsi alimenter les industries et fournir de l'énergie.

Pour évaluer cette disponibilité, on tient compte de la ressource forestière existante et de sa répartition par essences et par classes de diamètres. Puis on simule l'évolution de cette ressource avec des pas de temps de 5 ans en utilisant les données de production biologique, et de mortalité naturelle issues de l'inventaire forestier national.

Le niveau des prélèvements (la récolte) est quant à lui établi en se basant sur **deux scénarios de gestion sylvicole** définis spécialement avec le CRPF et l'ONF. Le premier, dit « tendanciel » correspond à un maintien des pratiques sylvicoles et des taux de prélèvements théoriques actuels. Le second, dit « évolutif » correspond à une augmentation des niveaux de prélèvements, variable selon les essences.



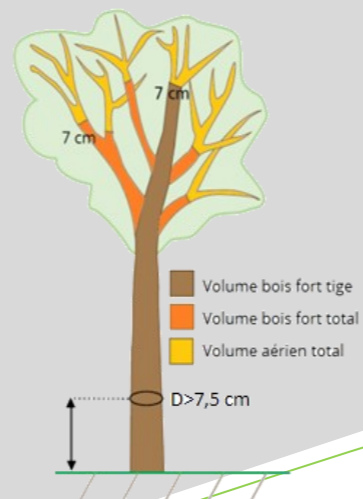
Calculs de volumes

Le volume de référence utilisé par l'IGN, est le **volume bois fort tige**. Il s'agit du volume de la tige principale de l'arbre jusqu'à une découpe de 7 cm. Sont comptabilisés tous les arbres dont le diamètre à 1,30 m dépasse 7,5 cm.

Pour obtenir un **volume bois fort total**, on y ajoute le volume des grosses branches.

Pour calculer le volume aérien total, on ajoute le volume estimé des petites branches, également appelées « menus bois ».

Les disponibilités sont indiquées en volume bois fort total car on a fait l'hypothèse, pour cette étude, qu'une partie des grosses branches peut être valorisée mais que les « menus bois » sont laissés en forêt.



Une disponibilité en hausse

Avec un stock qui augmente depuis de nombreuses années et un taux de prélèvement considéré comme fixe dans le scénario « tendanciel », la disponibilité régionale, c'est-à-dire le volume potentiellement récoltable chaque année, augmenterait mécaniquement. Par rapport à la disponibilité actuelle qui est d'environ 4 millions m³/an, la disponibilité **supplémentaire** serait de **193 000 m³/an en 2026 et 451 000 m³/an à l'horizon 2036**.

Quelles essences ?

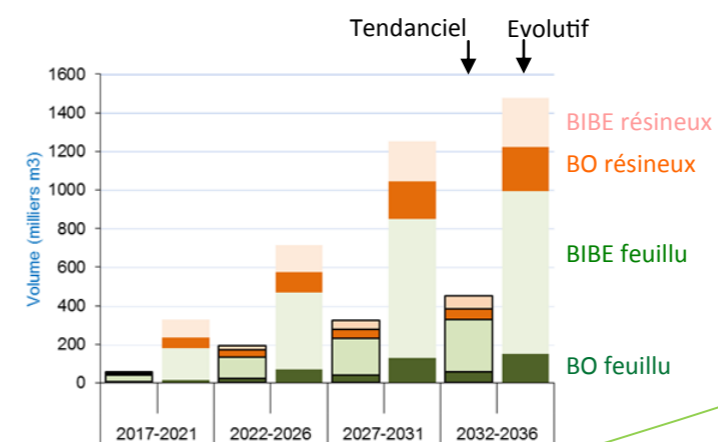
La disponibilité en bois est aujourd'hui constituée principalement de résineux, avec pourtant un stock sur pied à 67% feuillu. Mais **les feuillus représentent 328 000 m³/an sur les 451 000 m³/an de la disponibilité supplémentaire en 2036**. Pour les **résineux**, la disponibilité est **très élevée pour l'épicéa et le Douglas**, mais elle devrait ensuite être assez stable pour l'épicéa voire diminuer pour le Douglas, alors qu'elle devrait augmenter pour le sapin et les pins.

Quels produits ?

Sur les près de 4 millions de m³ de bois aujourd'hui disponibles annuellement, environ 40% sont potentiellement utilisables en BO. Le douglas et l'épicéa en représentent une grande partie. C'est cependant pour le **BIBE que la disponibilité en bois devrait le plus augmenter**.

Quels effets d'une gestion plus dynamique ?

Le scénario « évolutif » évalue l'effet d'une **dynamisation de la gestion**, essentiellement par la réalisation de coupes dans des forêts qui ne font pas aujourd'hui l'objet de prélèvements (une hypothèse ambitieuse de 230 000 ha de forêts en plus d'ici 2036, soit 9% des forêts régionales). Avec cette hypothèse, la disponibilité **supplémentaire** serait de **3 à 4 fois plus élevée qu'avec le scénario « tendanciel »**.



Disponibilité annuelle supplémentaire par périodes

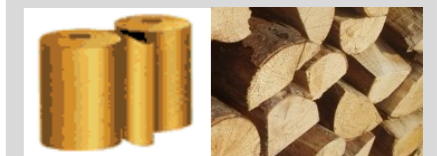
Les usages des bois

On répartit souvent les bois en fonction de leur usage potentiel :

- le bois d'œuvre (**BO**) est scié ou déroulé et destiné à la construction, l'ameublement ...



- le bois d'industrie-énergie (**BIBE**) alimente les papeteries, fabricants de panneaux de bois ou est brûlé pour produire de l'énergie.



On ne connaît pas à l'avance la destination des bois présents en forêt mais elle est estimée en fonction des dimensions et de la conformation de l'arbre.

Les critères utilisés habituellement par l'IGN pour la répartition BO/BIBE ont été adaptés spécifiquement dans cette étude.